

Nos missions

Proposer un temps d'hospitalisation

- > Pour répondre à une situation aigüe de décompensation psychique, de types anxio-dépressifs, délirants, troubles de l'humeur ou encore troubles réactionnels (traumatisme, agression, rupture, deuil, crises familiales)
- > En lien avec l'adolescence.



Accompagner l'adolescent(e)

- > Sur les plans médicaux, psycho-sociaux et éducatifs,
- > Pour permettre une stabilisation de son état psychique,
- > Pour restaurer ses capacités relationnelles,
- > Pour travailler sur son autonomie ainsi que sur ses compétences émotionnelles et intellectuelles.



L'hospitalisation

Elle est à concevoir comme une période d'observation, d'évaluation et de soins, inscrite dans un projet de soins individualisé, comprenant des thérapies individuelles (psychothérapie, entretiens médicaux, psychomotricité), groupales (médiations, groupe de paroles) et éventuellement un traitement médicamenteux.



CENTRE HOSPITALIER ALPES-ISÈRE
Unité d'hospitalisation pour adolescents
Tony Lainé

Adresse

3 rue de la Gare - 38120 Saint Égrève)

Téléphone

Tél. : 04 76 56 49 90

www.ch-alpes-isere.fr

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE

Décembre 2019



Unité pour adolescents Tony Lainé



Une structure
de soins



Une équipe
pluriprofessionnelle



Au service
du patient



Centre Hospitalier Alpes-Isère
Unité d'hospitalisation complète pour adolescents Tony Lainé
3 rue de la Gare - 38120 Saint Égrève
Tél. 04 76 56 49 90
www.ch-alpes-isere.fr

Présentation

L'unité d'hospitalisation
complète pour adolescents
Tony Lainé est une structure
fermée, interne du Centre
Hospitalier Alpes Isère qui
accueille des patient(e)s âgé(e)s



de 12 à 18 ans présentant un trouble psychique
aigü.

Les patient(e)s admis(es) dans le service sont
adressé(e)s par les urgences ou par un(e) médecin
extérieur(e) à l'unité (médecin traitant, scolaire,
psychiatre libéral ou de secteur).

Une équipe pluri- professionnelle ...

- > Des pédopsychiatres,
- > Un(e) cadre de santé,
- > Des Infirmiers (-ères),
- > Un(e) interne en psychiatrie,
- > Des aide-soignant (-es),
- > Un(e) éducateur (-rice) spécialisé(e),
- > Des psychologues,
- > Un(e) psychomotricien(ne),
- > Un(e) assistant(e) de service social,
- > Des Agents de Service Hospitalier,
- > Un(e) assistant(e) médico-administrative,
- > Des enseignant(e)s de l'Éducation Nationale,



... Complétée par des professionnels du CHAI

- > Des médecins généralistes et spécialisé(e)s,
- > Un(e) ergothérapeute,
- > Un(e) éducateur (-rice) sportif(ve),

Activités

OBJECTIFS

- > Ces activités s'inscrivent dans un processus visant à **conserver, renforcer ou instaurer l'autonomie** et les capacités de l'adolescent(e).
- > Elles participent à la **restauration du lien social**, engagent une démarche de **recherche de mieux-être** pour les adolescent(e)s et **accompagnent la sortie d'hospitalisation**. Elles font partie intégrante des soins et visent à renforcer les thérapies individuelles et groupales.

LES MÉDIATIONS

- > Nous proposons plusieurs types **d'activités thérapeutiques**, en **individuel ou en groupes** : théâtre d'improvisation ou clown, magie, sorties culturelles, ballades en montagne ou en forêt, photo langage, équithérapie, médiation artistique, atelier bien-être, etc.
- > Nous animons également un **groupe de paroles** soignant(e)s/soigné(e)s tous les quinze jours.

SCOLARITÉ

Elle est proposée aux jeunes sur avis médical. L'équipe pédagogique, en lien avec les établissements scolaires, évalue la situation scolaire du jeune.

Elle est organisée par des professeurs de l'Éducation Nationale intervenant trois matinées par semaine sur l'unité.



Accompagnement

- > L'accompagnement de l'adolescent(e) s'effectue dans sa **globalité**.
- > La famille et **les représentant(e)s légaux sont associé(e)s à l'élaboration du projet individuel du (de la) jeune**.
- > Les **entretiens familiaux** avec le (la) psychiatre et/ou les psychologues sont proposés ainsi qu'un **groupe de parole** à l'attention des parents ou des responsables légaux.
- > Selon les besoins de chacun un **étayage social et/ou éducatif** pourra être proposé avec l'assistant(e) de service social, un(e) infirmier(ère) ou l'éducatrice(eur) spécialisée selon des modalités à définir au cas par cas.



CONTACT TÉLÉPHONIQUE

Secrétariat : 04 76 56 49 90
Fax : 04 76 56 46 09